

## Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) 2020 PROJET FINANCÉ POUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Description du projet	DOMAINE DE COMPÉTENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENT	Informations complémentaires	Coût éligible estimatif du projet <i>(montant éligible HT – part département)</i>	Montant subvention DSID 2020	Effet de levier  <i>DSID / Coût total (%)</i>
<p><b>Rénovation du gymnase et la construction d'un nouveau gymnase adjacent pour la cité mixte René Barjavel de Nyons (part collège)</b></p> <p><i>(la participation du Conseil départemental de la Drôme est calculée au prorata du nombre d'élèves collégiens)</i></p>	Construction, entretien et équipement des collèges	<p>La cité mixte de Nyons (collège et lycée), qui est la plus importante en nombre d'élèves de la Drôme, dispose de son propre gymnase, mais les locaux actuels sont trop petits et vieillissants. La construction d'un nouvel équipement permettra de satisfaire tous les besoins d'Éducation Physique et Sportive du lycée et du collège et de rénover le gymnase existant. Il sera construit à la place du plateau sportif actuel. Il sera accessible de l'extérieur pour permettre une utilisation avec les associations locales, voire les écoles communales.</p> <p><u>Le coût prévisionnel total de l'opération est de 6 830 000 € TTC (5 691 667 € HT) avec le plan de financement suivant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 521 381 € TTC (2 934 483 € HT) pour le Département de la Drôme au prorata du nombre de collégiens (53,09%)</li> <li>- 3 111 470 € TTC (2 592 893 € HT) pour la Région Auvergne Rhône-Alpes au prorata du nombre de lycéens (46,91%)</li> <li>- 197 149 € TTC (164 291 € HT) de la Commune de Nyons pour le financement de l'accès nécessaire pour les associations sportives locales</li> </ul>	2 934 483 €	<b>928 288,40 €</b>	31,63 %